

Dites donc aux députés LREM qui nous crachent à la gueule ce que vous pensez d'eux

écrit par Laurent P | 31 juillet 2019



Faites savoir CONCRÈTEMENT à ces députés démocratiquement élus dictateurs que vous partagez pleinement l'opinion exprimée dans cet article :

<http://resistancerepublicaine.com/2019/07/30/les-deputes-lrem-ne-tolerent-plus-que-la-violence-et-la-destruction-se-substituent-au-dialogue-et-a-la-democratie/>

Imprimer l'article et le leur envoyer par la poste à leur adresse postale publique dont vous trouverez les liens à la fin de ce commentaire.

Pour imprimer facilement l'article, c'est pas compliqué : Cliquer sur la barre verte « Print Friendly » en bas à gauche de l'article.

(ou accès direct : <https://www.printfriendly.com/p/g/trBEdR>)

Dans la fenêtre d'impression qui s'ouvre, choisir la taille de texte 130% et la taille d'image 50%.

Ceci fait, cliquer sur l'icône PDF.

Choisir la taille de page « A4 » (« Letter » est le format américain) puis cliquer sur « Téléchargez votre PDF » et

enregistrer le PDF sur votre ordinateur.

Désormais vous pouvez imprimer l'article dans sa version « véritable lettre », en imprimant les quatre pleines pages de la version PDF que vous venez de créer, en deux feuilles.

Imprimer les pages 1 et 2 sur une première feuille recto-verso puis la page 3 et 4 sur une deuxième feuille recto-verso également.

Optionnellement, vous pouvez inclure votre prénom et ville en guise de signature dans l'espace blanc au bas de la dernière page (inutile de risquer de potentielles représailles démocrates-dictatoriales en indiquant naïvement vos coordonnées complètes).

Voilà, « soutenir » des « démocrates » anti-référendum et pro- envahisseurs, ça ne coûte qu'un timbre.

L'article source francetvinfo contient la liste des députés signataires.

TOUS les députés peuvent recevoir du courrier à l'assemblée nationale :

Assemblée nationale,
126 Rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

C'est la seule adresse postale publique où les contacter s'ils ne possèdent pas de permanence parlementaire dans leur circonscription.

Pour ceux qui possèdent une permanence dans leur circonscription, il est préférable de leur écrire à cette adresse.

On peut trouver l'adresse postale de ces permanences en parcourant les fiches des députés à partir de la liste des députés par ordre alphabétique :

<http://www2.assemblee-nationale.fr/deputes/liste/alphabetique>

Pour vous simplifier la tâche, voici recensées les adresses des permanences de tous les députés signataires, avec le lien source pour chacun :

Florian Bachelier, député d'Ille-et-Vilaine

Permanence parlementaire

2 rue de la Mabilais

35000 RENNES

<https://www.florianbachelier.fr/contact/>

Erwan Balanant, député du Finistère

Permanence parlementaire

40 Rue Bayard

29900 Concarneau

http://www2.assemblee-nationale.fr/deputes/fiche/OMC_PA719558

> Contact

Hervé Berville, député des Côtes-d'Armor

(pas de permanence parlementaire, écrire à l'assemblée nationale)

Eric Bothorel, député des Côtes-d'Armor

Permanence parlementaire

32B Place du Marchallac'h

22300 Lannion

<https://ericbothorel.fr/contact/>

Christine Cloarec, députée d'Ille-et-Vilaine

Permanence parlementaire

5 rue de la briquetterie

35500 Vitré

<https://www.christinecloarec.fr/me-contacter>

Jean-Michel Jacques, député du Morbihan

Permanence parlementaire

2 Quai du Pont-Neuf

56700 Hennebont

<http://jeanmicheljacques.fr/index.php/contact/>

Yannick Kerlogot, député des Côtes-d'Armor

Permanence parlementaire

16 Place du Champ au Roy

22200 Guingamp

http://www2.assemblee-nationale.fr/deputes/fiche/OMC_PA719230

> Contact

Mustapha Laabid, député d'Ille-et-Vilaine
(pas de permanence parlementaire, écrire à l'assemblée nationale)

Jean-Charles Larsonneur, député du Finistère
Permanence parlementaire
28 Boulevard Gambetta
29200 Brest
<https://www.jeancharleslarsonneur.fr/>

Gaël Le Bohec, député d'Ille-et-Vilaine
Permanence parlementaire
74 bis, avenue de la Gare
35480 Guipry-Messac
et
3, rue Charles Sillard
35600 Redon
<https://www.lebohec-gael.fr/contact/>

Sandrine Le Feur, députée du Finistère
126, rue de l'Université
75355 Paris 07 SP
<http://www.sandrine-lefeur.fr/contact/>

Didier Le Gac, député du Finistère
Permanence parlementaire
11, rue de Kerzouar
BP 30089
29290 Saint-Renan
<https://didierlegac.bzh/contact/>

Annaïg Le Meur, députée du Finistère
Permanence parlementaire
5 Bis Venelle de Kergos
29000 Quimper
http://www2.assemblee-nationale.fr/deputes/fiche/OMC_PA719388

> Contact

Nicole Le Peih, députée du Morbihan

Permanence parlementaire

70-74 Zone de Kermestre

56150 Baud

<https://www.nicolelepeih.bzh/me-contacter>

Laurence Maillart-Méhaignerie, députée d'Ille-et-Vilaine

Permanence parlementaire

16A rue de Jouanet

35700 Rennes

<http://lmaillartmehaignerie.fr/> > POUR ME CONTACTER

Graziella Melchior, députée du Finistère;

Permanence parlementaire

54 Quai de Léon

29800 Landerneau

http://www2.assemblee-nationale.fr/deputes/fiche/OMC_PA719338

> Contact

Jimmy Pahun, député du Morbihan

3 Rue du Jeu de Paume

56400 Auray

A compter du 2 septembre 2019 :

Permanence parlementaire

25, rue du Port

56570 Locmiquélic

<http://jimmypahun.fr/contact/> (archive)

Hervé Pellois, député du Morbihan

Permanence parlementaire

10 Bis Rue Joseph Le Brix

56890 Saint-Avé

http://www2.assemblee-nationale.fr/deputes/fiche/OMC_PA607595

> Contact

Gwendal Rouillard, député du Morbihan

Permanence parlementaire

26, cours de Chazelles

56100 LORIENT

<https://www.gwendal-rouillard.fr/contact/>

Liliana Tanguy, députée du Finistère.

Permanence parlementaire

12 Rue du Prat

Résidence Pierre Pichavant

29120 Pont l'Abbé

http://www2.assemblee-nationale.fr/deputes/fiche/OMC_PA719550

> Contact

.

On notera que les DEUX SEULS députés à n'avoir ni site internet ni permanence parlementaire sont le député né au Rwanda Hervé Berville et le député Mustapha Laabid, un africain et un mahométan, deux représentants de la fameuse « diversité enrichissante » tant vantée par les députés LREM. Deux Divers-Enrichissants (ou devrait-on écrire : divers s'enrichissant ?) mais, oh hasard, incapables de faire aussi bien que leurs collègues et d'avoir au moins, comme eux, soit un site internet soit une permanence électorale soit les deux. Bien entendu toute incompétence crasse constatable mais pouvant évoquer, même de loin, de la stigmatisation culturelle serait purement fortuite !